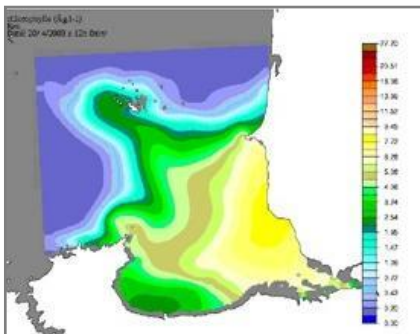


DEVELOPPER LES CONNAISSANCES GENERALES SUR LE PATRIMOINE NATUREL ET LE FONCTIONNEMENT ECOLOGIQUE DE LA BAIE



► Rappel de l'objectif :

Garantir l'intégrité globale de la baie du Mont-Saint-Michel et de ses espaces périphériques

Poursuivre l'amélioration des connaissances naturalistes et scientifiques et favoriser le transfert de celles-ci entre les différents acteurs du territoire

► Habitats et espèces concernés :

Tous les habitats du Site d'Importance Communautaire, toutes les espèces d'intérêt européen et leurs habitats fonctionnels présents sur le site Natura 2000.

Toutes les espèces et habitats de la Convention OSPAR, espèces endémiques, espèces animales et végétales protégées aux niveaux national et régional, espèces animales et végétales inscrites sur la liste des espèces menacées en France.

► Secteurs concernés :

Tous les espaces de la baie du Mont-Saint-Michel intégrés au réseau Natura 2000 (SIC et ZPS).

► Descriptif des opérations et recommandations :

Les travaux menés par la communauté de chercheurs venant de disciplines variées (sciences humaines y compris) et ce, depuis de nombreuses années, contribuent à mieux appréhender, sur un espace aussi complexe, les dynamiques et les relations étroites entre les différents éléments du vivant. **L'adhésion des gestionnaires et usagers de la baie à ces travaux de recherche** permettra d'assurer un transfert permanent des connaissances acquises afin de développer, dans une perspective de développement durable, un **programme ambitieux de gestion de la Baie**.

La restitution des acquis scientifiques doit prendre la forme d'un **réseau d'échanges structuré** permettant, sur la base des connaissances acquises et de celles produites par une recherche s'inscrivant dans le long terme, et ainsi de répondre aux questions que se posent les usagers, les élus et plus généralement tous ceux qui ont à prendre des décisions sur l'aménagement et la gestion de la baie.




16.1 Encourager la mise en place de programmes d'études et de recherches pour le développement d'outils de gestion et l'amélioration des connaissances sur les habitats naturels et les espèces.

L'élaboration du DocOb a fortement bénéficié de toutes les connaissances accumulées depuis plusieurs années par les différents organismes scientifiques (Muséum National d'Histoire Naturelle, CNRS, IFREMER, Universités de Rennes I, de Caen et de la Rochelle, etc.) et associations naturalistes (SEPNB – Bretagne Vivante, Groupe Ornithologique Normand, Groupe Mammalogique Normand, Groupement d'Etude des Cétacés du Cotentin, Al Lark, etc.).

Ces connaissances ont permis de dresser, aujourd'hui, un état des lieux complet du patrimoine naturel remarquable et de mieux appréhender, sur un espace aussi complexe, les dynamiques et les relations étroites entre les différents éléments du vivant. Ils ont permis d'aboutir plus finement à la définition des enjeux de conservation du site Natura 2000.

Les passerelles entre les processus de gestion engagés tels que Natura 2000 et le monde de la recherche et associatif doivent impérativement être maintenues afin de développer un programme de gestion à long terme mais évolutif, adapté à la dynamique du territoire et à l'évolution des connaissances. Parmi les thèmes à mobiliser et à soutenir nous pouvons citer :

- Les missions d'expertise sur des sujets transversaux (à différentes échelles spatiales) ou spécifiques aux enjeux du site Natura 2000 « Baie du Mont-Saint-Michel » ;
- L'amélioration des connaissances (inventaires, études et recherches) sur des compartiments biologiques peu ou pas connus ;
- Les suivis scientifiques pour apprécier l'évolution des différents compartiments biologiques ;
- La définition d'indicateurs d'évolution de l'état de conservation du patrimoine naturel d'intérêt communautaire ;
- La définition d'outils de gestion, notamment à l'aide de démarches prospectives (scénarii, modélisations, etc.).

| | |
|---------------|---|
| Comment : |  Instruction et collaboration,  Veille et suivi,  Etude. |
| Qui | Maîtres d'ouvrage pressentis : Organismes de recherche, associations naturalistes, structure animatrice du DocOb. |
| et avec qui : | Partenaires : Association Interdépartementale Manche – Ile-et-Vilaine, Collectivités territoriales et leurs groupements, services de l'Etat et établissements publics, Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, usagers et professionnels. |
| Financement : | A définir en fonction des projets |
| Priorité : | ★★ |

16.2 Contribuer à la mise en place d'outils de suivi du patrimoine (SIG, etc.) et à l'émergence d'un pôle ressource.

Les multiples acteurs du territoire de la Baie acquièrent des données, selon leurs missions et à l'échelle de leur territoire d'intervention. Cette connaissance, dispersée et fragmentée, n'induit pas une vision globale, transversale et cohérente du site et de son évolution.

Les participants aux commissions thématiques de la GIZC et aux groupes de travail Natura 2000 ont exprimé le besoin de centralisation, de partage, de valorisation et de transfert de la connaissance comme préalable à l'émergence d'un référentiel commun permettant de mettre en œuvre des projets opérationnels partagés et pertinents.



L'objectif est de construire un référentiel d'état de la connaissance dont l'élaboration peut être décomposée en plusieurs phases :

- identifier, collecter et traiter les données patrimoniales existantes,
- les organiser en base de données actualisables,

- élaborer un tableau de bord de suivi des indicateurs,
- engager des études et expertises complémentaires, dont la mise en place de réseaux de suivis des flux, pour produire les données manquantes,
- faciliter l'accès et mettre à disposition de tous les publics l'information pour valoriser et transférer la connaissance.

Les outils de traitement et de diffusion proposés :

- un système d'information géographique à l'échelle de la grande baie (en complément du SIG marin « SIMON » établi par l'IFREMER),
- des indicateurs de suivi sous forme de fiches présentant une analyse synthétique et des illustrations,
- le site Internet www.baie-mont-saint-michel.fr en présentant en ligne des synthèses des travaux scientifiques réalisés sur la Baie et, en tant que site Internet portail, en proposant des liens vers les sites de référence,
- autres outils de vulgarisation et de communication : Vue sur Baie, publication d'un atlas, édition de brochures, etc.

| | |
|---------------|---|
| Comment : |  Veille et suivi,  Communication. |
| Qui | Maîtres d'ouvrage pressentis : Association Interdépartementale Manche – Ile-et-Vilaine, Agence des Aires Marines Protégées. |
| et avec qui : | Partenaires : Services de l'Etat, Agences de l'Eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, scientifiques, collectivités territoriales et leurs groupements, structure animatrice du DocOb, structures gestionnaires ou porteuse de projets (SCoT, SAGE, Réserve naturelle régionale, etc.), professionnels, etc. |
| Financement : | Association Interdépartementale Manche – Ile-et-Vilaine (Contrat baie), AAMP, Agences de l'Eau |
| Priorité : | ★★ |

16.3 Favoriser le transfert de connaissances entre les acteurs et les territoires de la baie.

Cette opération est complémentaire de l'opération 16.2, elle vise à mobiliser et développer tous les supports utiles pour encourager le transfert de la connaissance entre les différents acteurs (scientifiques, professionnels, usagers, institutionnels). Pour cela, les plateformes de débats tels que les groupes de travail Natura 2000 ou encore les forums GIZC ont montré leur intérêt. De la même façon, le succès rencontré lors des journées de la baie organisées en 2000, 2006 et 2007 encourage leur reconduction sur le moyen terme.

Il peut être développé également d'autres plateformes privilégiées de diffusion de la connaissance par le biais des projets GIZC et Natura 2000. Citons à titre d'exemple l'organisation de restitutions publiques du chantier PNEC en 2008 ou encore les réunions de travail en 2009 entre acteurs autour du projet IPRAC visant à modéliser des scénarii de gestion de la Baie. L'organisation de débats citoyens autour de « la gestion durable de la baie » (échange, colloque, témoignage, etc.) sera, à l'initiative de l'Association interdépartementale Manche Ile-et-Vilaine, l'un des outils à privilégier.

Comment :  Communication.

| | |
|---------------|---|
| Qui | Maîtres d'ouvrage pressentis : Association Interdépartementale Manche – Ile-et-Vilaine, structure animatrice du DocOb |
| et avec qui : | Partenaires : Acteurs de la baie, notamment les membres des comités de pilotage Natura 2000 et des groupes de travail d'élaboration du DocOb. |
| Financement : | Association Interdépartementale Manche – Ile-et-Vilaine (Contrat baie), Agences de l'Eau |
| Priorité : | ★ |

16.4 Mettre en place une campagne régulière de prises de vues aériennes de l'ensemble du site Natura 2000.

Des prises de vues aériennes régulières de l'ensemble du site Natura 2000 se révèlent aujourd'hui nécessaires. En effet, les campagnes aériennes de l'IGN ne présentent pas un échéancier toujours adapté aux différentes phases d'évaluation propre au site Natura 2000. De plus, les contraintes administratives impliquent souvent des campagnes en décalage dans le temps (souvent de un an) entre la Manche et l'Ile-et-Vilaine.





Une campagne de prise de vues spécifique permettra de s'affranchir de ces difficultés et de s'adapter aux traitements géographiques et résultats attendus. Parmi les conditions de prises de vues citons, par exemple, le besoin de précision de la photographie pour comprendre suffisamment finement les mécanismes d'évolution des habitats (par exemple sur les marais salés) ou encore la nécessité de survoler la baie à marée basse afin de visualiser les récifs d'Hermelles, les banquettes à Lanice ou encore le positionnement des chenaux.

Cette campagne pourra être réalisée tous les six ans, en année n-1 de l'évaluation du DocOb, afin d'obtenir les éléments de dynamique des habitats naturels, d'occupation du sol, etc., nécessaires à l'évaluation et au suivi d'indicateurs sur le long terme.

Elle viendra par ailleurs alimenter comme donnée source indispensable les outils de suivi du patrimoine du type SIG identifiés à l'opération 16.2.

| | |
|---------------|--|
| Comment : | 🔍 Veille et suivi, |
| Qui | Maîtres d'ouvrage pressentis : DREAL |
| et avec qui : | Partenaires : Association Interdépartementale Manche – Ile-et-Vilaine, structure animatrice du DocOb, organismes de recherche. |
| Financement : | Ministère en charge de l'écologie, Agences de l'Eau, autres à définir. |
| Priorité : | ★★ |

► **Récapitulatif :**

| Opération | MO* | Financement | Priorité |
|--|---|---|----------|
| 16.1  Encourager la mise en place de programmes d'études et de recherches pour le développement d'outils de gestion et l'amélioration des connaissances sur les habitats naturels et les espèces. | Organismes de recherche / Associations naturalistes / N.2000* | A définir en fonction des projets | ★★ |
| 16.2  Contribuer à la mise en place d'outils de suivi du patrimoine (SIG, etc.) et à l'émergence d'un pôle ressource. | AIMIV* / AAMP* | AIMIV / AAMP / Agences de l'Eau | ★★ |
| 16.3  Favoriser le transfert de connaissances entre les acteurs et les territoires de la baie. | AIMIV / N.2000 | AIMIV / Agences de l'Eau | ★ |
| 16.4  Mettre en place une campagne régulière de prises de vues aériennes de l'ensemble du site Natura 2000. | DREAL* | Etat* / Agences de l'Eau / Autres à définir | ★★ |

*MO : Maitre(s) d'ouvrage(s) pressenti(s)

*AIMIV : Association interdépartementale Manche – Ille-et-Vilaine.

*N.2000 : Structure animatrice du DocOb.

*AAMP : Agence des Aires Marines Protégées

*Etat : Ministère en charge de l'écologie

*DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement